

Bruxelles / Paris, 07 Juin 2017

Brexit : Malgré des chocs multiples, le Royaume-Uni restera une destination attractive pour les entreprises

- **Depuis le référendum, les entreprises ont bien résisté mais la faiblesse des investissements est déjà perceptible**
- **La baisse de la croissance (1,4 % en 2017 et 1,2 % en 2018) conduira à une hausse du nombre de défaillances d'entreprises de +8,7 %¹ et +8 %¹ respectivement**
- **L'impact d'une baisse des flux migratoires avec l'UE sur la croissance du Royaume-Uni est évalué à -0,3 pt dans le cas d'un « soft » Brexit et atteindrait -0,6 pt dans le cas d'un « hard » Brexit**
- **Les entreprises devraient souffrir d'un déficit d'attractivité mais le pays garderait des avantages notables aux yeux des investisseurs**

Malgré la résilience de l'économie britannique, l'attentisme gagne les entreprises et s'amplifiera durant la phase de négociations

Un an après le vote du Brexit, les entreprises britanniques font preuve de résilience, soutenues par la consommation des ménages (+2,6% en 2016), des conditions d'accès au crédit favorables et une demande mondiale dynamique. Leurs profits ont atteint plus de 105 milliards de livres sterling au dernier trimestre 2016, soit le plus haut niveau jamais enregistré, et la confiance a fortement bondi, en particulier au sein des PME, après une chute constatée au lendemain du référendum. La forte dépréciation de la livre sterling, qui apparaît comme le signe le plus visible d'un Brexit qui approche, explique un certain dynamisme des exportations, même si les gains de compétitivité-prix restent limités.

Malgré des conditions économiques favorables et des profits d'entreprises élevés, les incertitudes sur l'issue des négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne entraînent d'ores et déjà un report des investissements (dont le niveau a atteint 8,8 % du PIB en 2016, soit le plus bas depuis la crise) qui devrait s'amplifier d'ici avril 2019. Les secteurs nécessitant les investissements les plus coûteux, comme la métallurgie, l'automobile ou la construction, devraient être particulièrement pénalisés.

Durant cette phase de négociations, la résilience actuelle des entreprises sera remise en cause. Dès 2017, le ralentissement de la consommation privée en raison d'une montée des pressions inflationnistes fragilisera le secteur de la distribution (déclassé par Coface de risque « moyen » à « élevé » en mars 2017) et, dans une moindre mesure, le secteur automobile qui, lui, sera soutenu par la demande étrangère. Par ailleurs, les profits des entreprises devraient peu à peu se réduire, compte tenu de la hausse des coûts provoquée par la dépréciation du taux de change.

Dans ce contexte, selon les estimations de Coface, les défaillances d'entreprises britanniques devraient augmenter de +8,7 %¹ en 2017, puis de +8 %¹ en 2018, principalement du fait de la baisse de la croissance qui atteindrait 1,4 % en 2017 et 1,2 % en 2018.

Face à une baisse d'attractivité et des politiques commerciale et migratoire plus restrictives, les entreprises britanniques devront s'adapter aux nouvelles règles du jeu

Lors de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne au printemps 2019, le choc protectionniste aura un impact notable sur la politique commerciale, surtout si un « hard » Brexit (retour aux règles OMC) se matérialise, en raison de l'accroissement des barrières tarifaires et non-tarifaires. La perte de PIB à horizon 2030 s'élèverait alors autour de 7,5 % contre 5 % dans le cas d'un « soft » Brexit, selon l'OCDE.

Ce choc commercial pourrait s'accompagner d'une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs, suite à la mise en place d'une politique migratoire restrictive. Dans le cas d'un « soft » Brexit, le scénario principal de Coface, une réduction du flux des entrants européens de l'ordre d'1/3 conduirait à une perte de croissance potentielle de 0,3 pt de PIB en 2019, soit de la même ampleur que le choc protectionniste dans le même type de scénario. Elle s'élèverait à 0,6 pt dans le scénario extrême, avec une forte baisse de l'immigration nette de 2/3. Les secteurs qui emploient un nombre important d'immigrants qualifiés en provenance de l'Union européenne, comme l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail, le transport et la communication, les services financiers, seront les plus affectés.

Ce qui est certain, que le Brexit soit « hard » ou « soft », c'est que l'attractivité du pays pour les investisseurs en souffrira, avec une baisse des investissements directs étrangers (IDE) de l'ordre de 22 %². Aujourd'hui, le Royaume-Uni est la première destination européenne d'IDE, principalement dirigés vers le secteur financier, l'information et la communication, puis les transports et la logistique. Le Brexit signifie un impact négatif sur l'investissement des entreprises et l'accumulation du stock du capital et, par conséquent, un moindre dynamisme de l'innovation et de la R&D.

Les entreprises britanniques qui ont deux ans pour se préparer à la sortie de l'Union européenne seront amenées à adapter leurs stratégies. Un certain nombre d'entreprises fragiles ou de petite taille risquent de disparaître ou de changer de business model, afin de développer leur résilience. D'autres devraient réaliser des ajustements dans leurs stratégies sectorielles et géographiques, en relocalisant vers l'Allemagne, la France, l'Irlande ou encore les Pays-Bas. Toutefois, le Brexit ne remet pas totalement en cause l'attractivité structurelle du Royaume-Uni qui préservera la plupart de ses points forts : transparence, bonne gouvernance, écosystème des affaires, marché du travail flexible et diversifié, ou une fiscalité attractive, qui devrait l'être encore davantage (baisse du taux d'imposition de 20 % début 2017 à 17 % en 2020).

¹ Ces estimations ont été réalisées en corrigeant la série de la hausse exceptionnelle de défaillances survenue au dernier trimestre 2016 en raison d'un changement de réglementation (1796 cas). Sans ce retraitement, les défaillances devraient baisser de 2,7% en 2017 et augmenter de 8,8% en 2018.

² Selon l'étude de Bruno, R., N. Campos, S. Estrin and M. Tian "Gravitating towards Europe: An Econometric Analysis of the FDI Effects of EU Membership", 2016

CONTACTS MEDIA:

Kris DEGREEF – T. +32 (0)2 404 01 07 kris.degrees@coface.com

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 maria.krellenstein@coface.com

Justine LANSAC – T. +33 (0)1 49 02 24 48 justine.lansac@coface.com

A propos de Coface

Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, offre à 50 000 entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. Le Groupe, dont l'ambition est de devenir le partenaire assurance-crédit global le plus agile du secteur, est présent dans 100 pays et compte 4300 salariés. Son chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1,411 Md€ en 2016. Chaque trimestre, Coface publie ses évaluations du risque pays et du risque sectoriel, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 660 arbitres et analystes crédit localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

www.coface.be

Coface SA. est coté sur le Compartiment B d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

